



Prise d'effet du regroupement d'actions d'I.CERAM

I.CERAM annonce aujourd'hui la finalisation de l'opération de regroupement de ses actions par échange d'1 action nouvelle contre 20 actions anciennes, approuvée par les actionnaires de la Société réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le 24 juin 2021, et sa prise d'effet à compter de ce jour.

Les actions anciennes ICERAM (code ISIN : FR0011511971) ont été radiées du marché Euronext Growth après la clôture du marché le 28 octobre 2021 et ont été remplacées par les actions I.CERAM nouvelles (code ISIN : FR0014005IU4) le 29 octobre 2021. **Le code mnémotechnique (ALICR) reste inchangé.**

La valeur nominale de l'action I.CERAM a été augmentée proportionnellement à la parité de regroupement en passant 0,10 euro à 2 euros. Le capital social de la Société s'élevant à 590 914 euros est désormais divisé en 295 457 actions ordinaires de 2 euros de valeur nominale chacune.

Les titres I.CERAM restent éligibles au dispositif PEA-PME prévu par les articles L. 221-32-2 et D. 221-113-5 et suivants du Code monétaire et financier.

Il est précisé qu'à compter de ce jour les actions nouvelles qui n'ont pas pu être attribuées individuellement et qui correspondent à des droits formant rompus seront vendues automatiquement par bloc sur le marché par les intermédiaires financiers. Ils tiendront le produit de la vente à disposition de leurs clients actionnaires dans un délai de 30 jours. Pour plus d'informations sur le regroupement, les actionnaires sont invités à consulter l'avis de regroupement d'actions publié au BALO n°110 du [13 septembre 2021](#) et disponible sur le [site de la Société](#) ou le communiqué de presse publié [le 28 septembre 2021](#) également disponible sur le site d'I.CERAM.

I.CERAM est éligible aux dispositifs PEA et PEA – PME

A propos d'I.CERAM :** Créée en 2005 à Limoges, la société I.CERAM conçoit, fabrique et commercialise des implants orthopédiques innovants (10 brevets internationaux) et des implants en céramique offrant une biocompatibilité unique. S'appuyant sur son savoir-faire et une expérience de plus de 30 ans de ses dirigeants, la société a décidé d'accélérer fortement son développement sur les biocéramiques. I.CERAM est labellisée « entreprise innovante », certifiée ISO 13485, ISO 14001 et bénéficie du marquage CE. Fort d'une technologie de rupture et d'un outil de production aux meilleures normes, I.CERAM bénéficie d'un très fort potentiel de développement. La société est cotée sur Euronext Growth depuis 2014. **ISIN : FR0014005IU4 – ALICR

Contacts :



Relations investisseurs

Sylvain Jung

Tél : +33 (0)5 55 69 12 12

finances@iceram.fr



Communication financière

S.Kennis

Tel : +33 (0)1 75 77 54 65

iceram@aelium.fr